



Benoist Apparu, né en 1969 à Toulouse (haute-Garonne), le 24 novembre, 41 ans.
Célibataire intermittent (dit-il)-UMP
Diplômes : DESS, Diplôme d'études supérieures spécialisées de droit international des affaires
Dates clés :
1990-1994 : maître auxiliaire de droit en BTS
1996 : Elu Président National des jeunes RPR
1997-1999 : Assistant parlementaire de Bruno Bourg-Broc, à Paris et en circonscription
1998-1999 : délégué national du RPR, chargé des universités
Depuis 2001: Adjoint au maire de Châlons-en-Champagne
2002-2005 : Chef de cabinet de Xavier Darcos, ministre délégué à l'Enseignement scolaire puis à la Coopération
2005-2007 : Conseiller puis directeur adjoint auprès de Catherine Vautrin, ministre délégué à la Cohésion sociale et à la Parité
2007-2009 : Député UMP de la 4^{ème} circonscription de la Marne
Depuis mars 2009 : Secrétaire national de l'UMP, chargé de l'animation des débats et des communautés numériques
2009-2010 : Secrétaire d'Etat, chargé du Logement et de l'Urbanisme, auprès du ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer
Depuis novembre 2010 : Secrétaire d'Etat chargé du Logement auprès du ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

Publication

Faut-il plus de compétition à la Fac ?
" Oui ! " : Benoist Apparu / " Non ! " : Bruno Julliard
Ed. Magnard 2009

A SAVOIR :

Sa devise : La politique n'est pas l'art du possible mais de rendre possible ce qui est nécessaire.

Son mentor : Alain Juppé

Son plus grand succès : Etre élu député à 37 ans

Son plus grand échec : Les élections régionales de 2004

Sa plus grande réalisation : L'organisation d'un grenelle local de l'environnement

Son défi : La Réforme du lycée

Un chemin tout tracé avec la politique dans le sang et une rage de vaincre

Benoist Apparu a vécu son enfance avec son frère, Thierry, journaliste (rédacteur en chef sur la chaîne de télévision Monaco-Info). Benoist Apparu poursuit des études universitaires, et obtient un DESS de droit international des affaires. Il s'engage en politique dès 1989 au RPR en tant que délégué Jeunes RPR de la circonscription d'Alain Juppé dans le 18^e arrondissement parisien puis devient assistant parlementaire de Bruno Bourg-Broc. Il est élu Président national des jeunes RPR en 1996. Ce poste lui permet d'obtenir un logement social dans le centre de Paris, qu'il conserve jusqu'en 2008.

De 1999 à 2002, il a travaillé dans un grand groupe publicitaire, où il était notamment chargé des dossiers agro-alimentaires. Il a été élu en mars 2001, adjoint au maire de Châlons-en-Champagne chargé de la jeunesse et de la communication puis de l'aménagement durable et du cadre de vie depuis mars 2008 suite à la réélection de Bruno Bourg-Broc. En avril 2008, il a également été élu Vice-Président de la Communauté d'Agglomération délégué à l'environnement et au développement durable.

Il se présente aux élections législatives de 2007 avec comme suppléant Bruno Bourg-Broc, et l'emporte dans la 4^e circonscription de la Marne au second tour de scrutin, avec 59 % des suffrages exprimés. Il est l'une des premières personnalités politiques françaises à avoir utilisé des automates téléphoniques auprès de ses électeurs : quelque 20 000 appels préenregistrés ont été passés à des particuliers pour les sensibiliser à sa candidature. Au cours de la législature 2007-2012, il est rapporteur de la loi LRU sur l'autonomie des universités de 2007.

Le 23 juin 2009, il entre au gouvernement Fillon II en tant que secrétaire d'Etat chargé du Logement et de l'Urbanisme, auprès de Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat. Et depuis le 14 novembre 2010 Secrétaire d'Etat chargé du Logement auprès de Nathalie Kosciusko-Morizet, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement au sein du Gouvernement de François Fillon.

En février 2011, il déclare sur RMC vouloir faciliter « la construction de mosquées » y compris avec l'aide de l'Etat, après modification de la loi de 1905.

En toute laïcité touteFOIS... :

Benoist Apparu, secrétaire d'Etat chargé du Logement, fait une proposition qui divise : celle que l'Etat finance la construction de mosquées. "Je refuse la prière dans la rue" s'est-il exclamé sur RTL. Pour lui, il ne s'agit là que d'un constat pragmatique. La France souffre d'un déficit de mosquées pour le nombre de pratiquants, dont trois millions sont Français. Cette proposition remet en cause la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat et pose la question de la place de la religion dans la société républicaine. Pour autant, l'Etat doit-il interférer dans cette histoire de religion ? Oui, répond le secrétaire d'Etat, lorsque cela devient un problème public, et c'est le cas lorsque les gens prient dans des caves. "Ce n'est pas ma tradition, ce n'est pas la tradition de la laïcité à la française. Encore faut-il qu'il y ait des mosquées pour que les fidèles puissent prier, ce qui paraît la moindre des choses" a-t-il déclaré.

Son rapport à Dieu : Athée